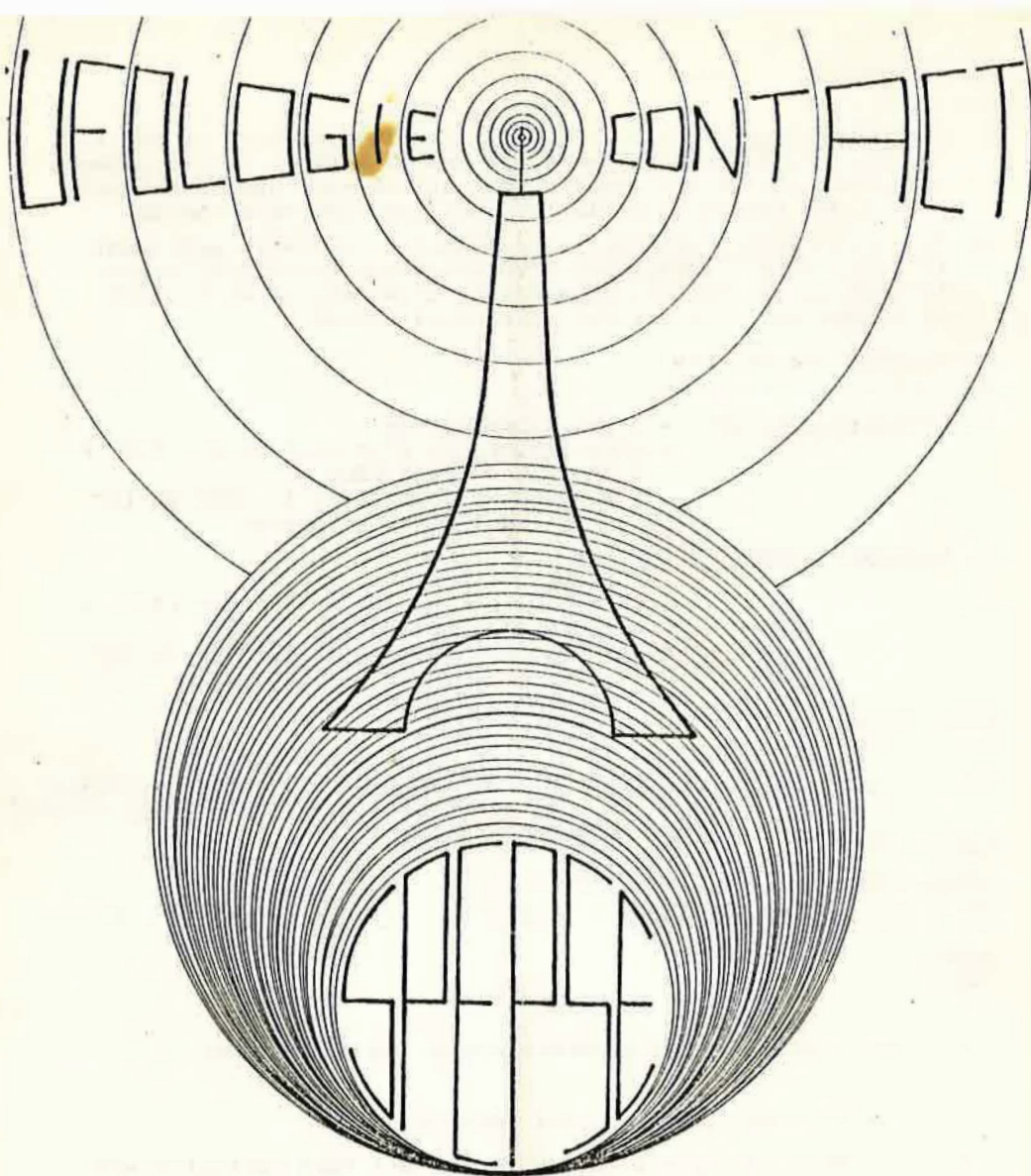




I UFOLOGUE.....CONTRE 3

Prix : 5 F.

OCT. 1980

N°5

DEUX FORMULES

1. UFOLOGIE CONTACT : Bulletin d'information, d'étude et de recherche réalisé bénévolement par les membres et correspondants de la SPEPSE. Il est aussi ouvert à tous ceux qui souhaitent passer des thèmes de réflexion, des messages et annonces.
2. UFOLOGIE CONTACT SPECIAL : supplément au bulletin précédent. Il concrétise l'importance d'un événement technique, scientifique ou ufologique, caractérise l'avancement de travaux et études réalisés par des chercheurs privés.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

1. UFOLOGIE CONTACT :
 - 4 parutions par an
 - chèque bancaire d'un montant de 15,00 F à l'ordre de la SPEPSE
 - l'abonnement commence à la date du 1er janvier de l'année en cours.
2. UFOLOGIE CONTACT SPECIAL :
 - 3 parutions par an
 - chèque bancaire d'un montant de 15,00 F à l'ordre de la SPEPSE
 - l'abonnement commence à la date du 1er janvier de l'année en cours.

REDACTION-ADMINISTRATION

Directeur de la Publication : R. BONNAVENTURE - Domaine de Montval
6, allée Sisley - MARLY-LE-ROI (78160)

Comité de lecture : J. LE BRAS - J. SCORNAUX

Dépôt légal : date de parution

N° I.S.S.N. :

N° de Commission Paritaire : 62518

Imprimé et édité : SPEPSE.

DIVERS

- Les articles publiés dans ce bulletin n'engagent que leurs auteurs.
- Envoi d'un numéro spécimen sur demande.
- Toute lettre adressée à la rédaction doit être obligatoirement munie d'un timbre pour la réponse.
- Nous invitons les Associations de recherche amateur, les responsables de revues à nous adresser leur publication en service de presse à titre d'échange avec la nôtre.
- Une croix dans l'une de ces cases signifie que votre abonnement est achevé :

☒ Abonnement à UFOLOGIE CONTACT

☒ Abonnement à UFOLOGIE CONTACT SPECIAL

INTRODUCTION

Contrairement à ce que certains pensent et parfois osent exprimer, la SPEPSE n'a pas "une curieuse conception de la démocratie en Ufologie" et encore moins n'a pas l'intention de "discréditer à la fois le phénomène, les témoins et les Ufologues". La preuve a pu vous en être fournie depuis maintenant deux années d'édition de notre bulletin et notre ligne de conduite ne variera pas.

Comme l'a écrit Michel MONNERIE en préface à l'un de ses articles, intitulé "Vous avez dit François? - Oui, j'ai dit François !" et qui trouvera tout naturellement sa place dans un prochain numéro d'Ufologie - Contact, "la cohabitation en bonne intelligence de défenseurs d'opinions variées et même opposées (au sein de la SPEPSE) est certainement un garant d'objectivité, car, tout en se respectant les uns les autres, chacun reste vigilant et critique".

Ainsi, les pages qui suivent, consacrées uniquement à la critique du dernier ouvrage de notre ex-président, sont suffisamment édifiantes pour montrer notre souci d'éviter les concessions faciles ou les compromis malhonnêtes entre gens de bonne éducation et pour démontrer notre respect de la remise en cause des idées.

Certains Ufologues trouveront, sans aucun doute, un plaisir sadique à la lecture de ce texte signé T. PINVIDIC, tant la thèse de M. MONNERIE a ébranlé leurs chères certitudes.

.../...

D'autres plus modérés s'étonneront de son apparence agressive dont on pourrait penser qu'elle illustre un obscur compte à régler. Il n'en est rien. Quand on connaît bien notre ami T. PINVIDIC, on sait qu'il ne s'agit pas là d'une invective farouche dont M. MONNERIE serait supposé faire les frais. Non. Il s'agit du premier jet d'un pensum réalisé immédiatement après lecture du "Naufrage des Extra-terrestres" avec toute la fougue, les pointes d'humour et parfois même la malice dont T. PINVIDIC aime agrémenter son style, mais loin, très loin des basses polémiques. Voilà pourquoi, de ce texte, il ne fallait pas changer un iota. C'est ce que nous avons fait suivant notre règle d'or de la RECHERCHE CONSTRUCTIVE de la VERITE : Sur ce, bonne lecture et..... n'hésitez pas à nous adresser TOUTES vos REMARQUES !

R. BONNAVENTURE

REQUIEM POUR LES NOYES OU L'ILLUSION POSITIVISTE

Réflexions sur l'ouvrage de Michel MONNERIE

"Le Naufrage des Extra-terrestres"

(Ed: Les Nouvelles Editions Rationalistes)

"Alors que je ne crois en rien, pas plus aux Indiens d'Amérique qu'au succès du plan Barre, en passant par la quincaillerie soucoupique en tôle et boulons, j'ai accueilli avec curiosité l'ouvrage de Michel MONNERIE "Le Naufrage des Extra-terrestres". Ce livre m'a plu car on y sent l'évidente présence d'un mythe parasitant la phénoménologie OVNI, mythe que Michel MONNERIE décortique avec brio. Mais ce livre m'a également profondément agacé par ses abus, ses extrapolations hasardeuses et le ton malicieux, voire même grinçant de certains passages.

Quelques réflexions préliminaires sur la forme et le fond:

Il s'agit bien là du "Naufrage des Extra-terrestres", mais pas de celui des OVNI. Cette étude, en effet, est utile pour comprendre les mécanismes de la croyance afférente à l'hypothèse extra-terrestre, qui s'instille subtilement au plus profond de chaque homme, et l'origine historique d'une telle croyance, mais prétendre que l'ensemble de la phénoménologie OVNI relève du mythe est une extrapolation hasardeuse. Les connotations extra-terrestres incluses dans le terme OVNI, qui sont un fait de culture, j'en conviens, ont essentiellement cours dans la Masse. Les Ufo-logues ont appris (du moins ceux d'entre eux qu'il est possible de distinguer de la Masse) à se passer de l'HET au premier degré depuis quelques années. L'HET était apparue à l'origine comme explication possible à une époque exaltée par les prémices de la "conquête spatiale" mais non encore marquée par les grands débats de l'exobiologie et de l'astrophysique, dont les découvertes récentes fournissent désormais un cadre défini à nos "exploits rhétoriques" concernant l'existence des civilisations extra-terrestres, leur organisation et leurs ambitions. Il est donc aisé de démonter l'HET au premier degré qui désormais n'a cours que dans la Masse, du fait de l'inertie de l'information. Mais cette dénonciation est utile, j'en conviens, car elle pourrait éventuellement modifier l'opinion publique pour qui malheureusement OVNI est toujours synonyme d'extra-terrestres.

De là à prétendre expliquer les OVNI, en les assimilant directement au mythe, il y a une marge que je juge intolérable pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons. Au même titre que Pierre Viéroudy s'accroche désespérément à sa corrélation OVNI- inquiétude de la population qui n'en est pas une pour des raisons que POHER et GRESLOU ont magistralement expliqué et pour une raison supplémentaire, toute bête, que j'ai moi-même mentionnée dans mon ouvrage, Michel MONNERIE s'accroche, lui aussi, désespérément à l'hypothèse socio-psychologique et au fourre-tout de l'inconscient. Il est, également, des tabourets que je n'échangerais pas ! Dans ce livre, on sent que l'auteur est lassé : "On ne peut pas plus apporter la preuve que tous les témoins s'illusionnent que celle de la réalité d'une intervention extra-humaine dans nos petites affaires..." (P. 40).

Michel MONNERIE est déçu par la queste Ufologique à laquelle il réagit maintenant "pendant 10 ans, j'ai vécu un rêve" (P. 8). Comme un moribond souhaitant entraîner à sa suite dans la mort un maximum de "collègues", tout se passe comme s'il savait l'Ufologie. En effet, s'il contribue incontestablement à éclairer ces données étranges, il passe également par certaines crises violentes de croyance anti-mythique qui, si l'Ufologie était pathologique, seraient autant d'indications d'un nouveau type de pathologie. Il utilise alors le principe de l'Amalgame, fait des erreurs (dont certaines sont graves) ou des contradictions et pratique l'éviction systématique des contre-arguments de poids (omission du problème des notifications radar optique, par exemple). Mais si, plagiant CLEMENCEAU, Michel MONNERIE déclare l'Ufologie trop importante pour la confier aux Ufologues, qu'il me soit permis de le rassurer en plagiant moi-même CLEMENCEAU : je suis un mélange de progressiste et de positiviste dans des proportions qui restent à déterminer. J'accorderai donc, sans rancune, à sa thèse les bons points qu'elle mérite.

LA THESE :

Michel MONNERIE la résume lui-même ainsi :

- A) 1 Le mythe extra-terrestre, parfaitement crédible, technologiquement possible, forme un cadre universellement accepté.
- 2 Son existence autorise à expliquer certaines observations, certains récits comme des manifestations de cette possibilité prise comme assurée.
- 3 Par un effet de résonnance, le mythe induit de nouvelles observations qui l'amplifient en un infernal cercle vicieux.
- B) 1 Une observation décrit (presque) toujours une scène ou un objet réel, banal ou bizarre, non reconnu, non identifié.
- 2 Influencé par le mythe OVNI, le témoin transpose son observation et les détails selon ses connaissances conscientes ou non du phénomène.

3 A partir d'un certain niveau d'étrangeté, d'émotion, d'angoisse, l'observateur glisse dans un état second où l'inconscient devient le maître qui procède à l'élaboration d'une scène OVNI, plus ou moins éloignée de la réalité. A l'extrême, on se trouve avoir affaire à des hallucinations ou à des visions.

Suit ensuite dans l'ouvrage, le décortiquage et la naissance du mythe extra-terrestre qui demeure utile et intéressant.

Revenons de plus près sur cette thèse :

Les propositions A) 1 et A) 2, ne souffrent pas discussion. La proposition A) 3, et j'en suis désolé, ne peut rendre compte que de certains seulement des cas OVNI rapportés dans la littérature : canulars directement inspirés de la manne culturelle Ufologique, rumeurs, sans traces au sol, ni évidence physique, ni confirmation radar, ni témoignages concordants, ni détection, ni prise de vues photographiques ou cinématographiques. Qu'on s'en persuade, la littérature Ufologique n'est pas réductible à de tels cas. La proposition B) 1 est vraie et la bonne foi des témoins est une chose acquise dans l'immense majorité des cas. L'OVNI n'est pas le repère des plaisantins et le pourcentage de menteurs dans la population des témoins n'excède pas celle des menteurs dans la population totale pour la bonne raison évoquée par Aimé Michel que nous aurions en ce cas beaucoup plus de photographies des "engins" prétendument observés. De même, contrairement à l'étude menée par Donald WARREN à l'université d'Ann Arbor, le pourcentage de marginaux parmi les témoins n'excède pas le pourcentage de marginalité dans la population totale (Léo SPRINKLE a mis en évidence les points faibles de cette théorie qui rendent les conclusions caduques).

La proposition B) 2 est applicable à certains seulement des cas d'observations, car il existe des témoins dans des pays non occidentalisés où le mythe OVNI n'est ni véhiculé par les médias, ni par la science fiction, ni par la publicité, ni par le cinéma, et où pourtant des descriptions identiques aux récits Ufologiques des pays occidentaux voient le jour. Une telle étude réalisée au Gabon, dans le cadre du Projet MAGONIA, illustre d'une part, l'absence de conditionnement culturel de la population et d'autre part l'existence de cas d'observations d'OVNI dont la trame phénoménologique est identique à celle des pays occidentalisés.

Quant à la proposition B) 3, elle ne repose sur aucune base scientifique vérifiable pour les raisons suivantes :

.../...

la première : Si certaines visions font appel aux patterns Ufologiques puisqu'un mythe incontestable s'est développé à ce sujet, au même titre que d'autres visions font appel au bestiaire mythologique (diable, lutins, etc, ...) car un mythe équivalent existe, quoique moins fort et un peu vieillot à l'heure actuelle, il n'existe pas de psychopathologie ou neuropathologie strictement définie s'y rapportant, mais tout au plus quelques cas isolés de délire ovniaque.

...et son corollaire : Une telle pathologie dût-elle même exister (ce qui n'est pas le cas, répétons-le) qu'il demeurerait impossible d'extrapoler et d'y voir l'explication de l'ensemble de la manifestation OVNI eu égard à l'ampleur qui est la sienne ou alors si l'on considère les sondages Gallup, 15% des Américains, par exemple, seraient psychopathes. En tout état de cause, il s'agit là d'un modèle bien que l'auteur prétende s'en garder. Vous ferez le bilan vous-même; quant à moi, je demeure persuadé qu'il ne s'agit pas là de l'explication des OVNIS, et qu'une explication unique n'existe pas.

Examen plus approfondi de certains détails de cette thèse :

Michel MONNERIE détaille, dans les premières pages de l'ouvrage, les processus impliqués dans les confusions, qui sont à l'origine des rapports d'OVNI, montre les trucages employés par la presse pour enjoliver l'histoire, pour la rendre plus conforme aux canons de l'esthétique Ufologique. Puis, l'auteur s'attaque à l'origine de cette croyance et à son évolution. Les remarques sont très pertinentes et dénotent une lucidité et un esprit critique qui sont tout à l'honneur de Michel MONNERIE. Mais, la tentation est trop grande, sans doute, et il se laisse aller à la modélisation. C'est là que les ennuis commencent...

Le modèle est simple : l'ensemble de la phénoménologie OVNI relève du mythe relatif aux OVNI qui s'auto-entretient.

Comment arriver à un tel résultat ? la méthode aussi est simple : généraliser, c'est-à-dire tomber dans le panneau dans lequel tout le monde est tombé sauf VALLEE.

Michel MONNERIE reconnaît (P.P. 55-56) qu'il n'existe plus que 2 hypothèses valides. La première est, je cite, que nous sommes les jouets de quelque chose qui nous dépasse infiniment. La deuxième est que nous sommes les jouets de nos propres illusions.

Or, Jacques VALLEE (cf. Le Collège invisible) se borne à constater l'influence d'un "quelque chose" sur la mentalité humaine. Ce "quelque chose" est suffisamment général pour inclure, à la fois un phénomène extérieur à l'humanité comme notre propre esprit, et en ce sens, il inclut simultanément les 2 éventualités reconnues valables par Michel MONNERIE.

Or, des deux éventualités en présence, ce n'est pas celle retenue par Michel MONNERIE qui est la bonne car elle n'est pas généralisable d'une part, d'autre part parce que la spécificité de la manifestation Ufologique prône en faveur de l'autre explication, qui est l'influence extérieure, et je demeure bien conscient de l'aspect paranoïaque que présente pourtant ce type d'explication. Voilà d'ailleurs la raison qui me pousse à déclarer dans mon propre ouvrage que si j'entrevois là l'explication, je n'y crois pas, au sens où je n'en suis pas dupe. L'Ufologie, ce n'est pas si simple que cela.....

Je prétends donc que prôner l'explication sociopsychologique revient à extrapoler d'une manière hasardeuse et se condamner à certaines erreurs dont nous allons maintenant donner le détail.

La validité du modèle sociopsychologique de Michel MONNERIE repose sur un nombre limité de facteurs :

- 1) L'utilisation du principe de l'Amalgame et des extrapolations hasardeuses,
- 2) Des contradictions et des erreurs,
- 3) Des oublis et des exemples mal choisis.

LE PRINCIPE DE L'AMALGAME :

Michel MONNERIE se déclare guéri, échappé d'un Univers paranoïaque, d'une étude illusoire "car le matériel n'avait pas de valeur, les dés étaient pipés à tous les niveaux, du témoin au philosophe, parceque nous voulions y croire" (P. 15).

Il s'agit là d'une affirmation gratuite. Que Michel MONNERIE ait réellement voulu y croire, il y a quelques années, le regarde. Cette volonté de croyance s'exerçait, peut-être, dans la Masse mais plusieurs personnes (dont je me réclame) prennent l'ensemble de la phénoménologie OVNI avec un certain détachement. Le problème n'a pas été faussé au départ car nous voulions y croire (ce pluriel me paraît bien singulier) mais par notre négligence. Nous savons désormais qu'il en faut plus pour trancher et sélectionner une hypothèse, ou plusieurs, si tant est même que cela soit possible... Il ne s'agit pas d'abuser du principe de l'Amalgame. Mais, il ne semble y avoir pour Michel MONNERIE que l'archaïque alternative : croire ou refuser....

D'autres exemples d'Amalgame :

Démontrer, dans l'ensemble du livre, quelques cas qui parfois n'ont même plus cours parmi les Ufologues eux-mêmes (du moins les plus sérieux d'entre eux) et inférer que l'ensemble de la phénoménologie s'y réduit. Cela revient à faire fi des travaux scientifiques réalisés, dans ce domaine, outre ceux de Poher qui sont criticables à certains égards, ceux de Vallée, d'Heaton, de McC Campbell, et de nombreux psychologues Américains (1) tels Sprinkle, Haines, Hall, Stupple, Westrum, Shepard ou Saunders.. Il ne faut pas avoir froid aux yeux! Décidément non, je n'échangerais pas mon tabouret contre celui de Michel MONNERIE.

(P.18) Evoquant les dangers de l'interprétation : l'auteur, pour nous convaincre, imagine la traversée d'une forêt en pleine nuit où le moindre bruit serait interprété comme une présence, où la moindre branche frôlée nous inclinerait à penser que quelqu'un cherche à nous capturer ou nous étrangler. Bien sûr, de telles situations existent. De telles interprétations ont cours qui sont le fait d'enfants ou de certaines personnes particulièrement émotives. Les observations d'OVNI seraient donc le lot de ces personnes à l'émotivité importante? Des tests psychologiques simples pourraient vous en apporter la preuve formelle si tant est qu'elle existe. Cependant, Michel Monnerie sait comme moi que les témoins d'OVNI n'ont pas toujours tous les défauts du monde (émotivité, crédulité, problèmes psychiatriques, problèmes d'acuité visuelle, etc...) Pourquoi cet Amalgame sans autre forme de procès ?

(P. 19) La presse déforme les récits déclare Monnerie : aux dires du Commandant Kervendal (voir l'interview qu'il m'avait accordé en 1976 (2)) les récits des cas enquêtés par la gendarmerie sont fidèlement rapportés par la presse dans la majorité des cas. Le problème majeur de la presse (presse à sensation exceptée) tient à la publication d'éléments personnels de l'enquête qui auraient parfois mérité l'anonymat.

(P. 47) Les cas à très haute étrangeté évoquent délirés, psychoses et hallucinations, ou des faux (3). D'accord, cela évoque de telles possibilités, mais devons-nous nous contenter d'évocations ?

Puisque cela évoque, Michel Monnerie infère que cela est. C'est peut être aller vite en besogne que d'amalgamer le tout encore une fois.

- (1) Les résultats généraux sont résumés dans "la loi de Babel".
"In UFOLOGIE CONTACT SPECIAL N° 3 (SPEPSE)
- (2) "Les extra-terrestres" N° 2 (GEOS FRANCE)
- (3) Entendez par là qu'ils en relèvent, et c'est fort juste dans certains cas.

(P.47) Lorsqu'une personne ne peut identifier un objet, il peut lui arriver, sous la pression de la rumeur OVNI, de l'assimiler à une manifestation de ce type. Si elle choisit cette explication, elle transposera ce qu'elle voit en utilisant les mots, les comparaisons, les descriptions consacrées au mythe OVNI (et ses périphériques, science fiction, etc...) qu'elle puise dans ses connaissances conscientes ou non.

Toujours l'Amalgame : je doute, par exemple, que le paysan du Cantal puisse puiser dans ses connaissances conscientes ou non, alors qu'il ne lit pas de SF et qu'il décrit son observation en comparant l'OVNI à un tracteur..... faute de mieux. D'autre part, que sait donc Michel MONNERIE des connaissances inconscientes des gens?

(P.52) Lorsque l'auteur détaille le processus de croyance tout le monde, de l'Ufomane au fouineur désintéressé, se retrouve dans le même panier, évidemment.

(P.100) L'explication par un phénomène X civilisateur évoque furieusement et sous une forme actualisée l'idée qu'on peut se faire de dieu, déclare Michel Monnerie. Oh là là! La "trame historique biblique" et les livres apocryphes évoquent furieusement, eux, un contact civilisateur. Une fois débarrassé de sa déification béate et de la transcendance qui s'y inscrit en filigrane, le phénomène X se pose, lui aussi, en "civilisateur". Mais rares sont les personnes qui lui prêtent des connotations mystiques ou religieuses. Pourquoi amalgamer encore une fois.

(P.106) Sous prétexte qu'on retrouve dans le Canular de l'Île Maury, l'essentiel de ce qu'on trouve dans les autres cas (ce qui est tout de même le propre du bon Canular) Michel Monnerie infère que l'ensemble des cas relève donc d'inventions ou d'illusions décrites en empruntant d'une manière consciente ou non les éléments disponibles du mythe. Toujours l'Amalgame.

(P.136) Michel Monnerie décrit les erreurs d'estimation des témoins sur un exemple concret. Or, il est des gens qui ont du mal à s'exprimer et fourniront en comparaison un objet dont la taille n'est pas compatible avec leur observation. Cela peut se détecter et Michel Monnerie nous en donne un aperçu. D'où l'utilité, par exemple, d'une utilisation massive du SIMOVNI, mis au point par Caudron. Abuser, au sens général, des incohérences rapportées fortuitement par certains témoins comme arme contre les dits témoins et user à ce sujet du principe de l'Amalgame est maladroit.

(P.160) environ : Tout illustre l'Amalgame, jusqu'au hors-texte photographique, habilement présenté pour faire croire que l'ensemble des clichés serait explicable ou pris par des faussaires ou des incapables. Les photos prises à l'Île de la Trinité, par exemple, sont-elles explicables?

.../...

(P.163) Un cas de délire Ovniaque manifeste est cité. De ce cas unique rapporté en 1954 par le brave Dr. Heuyer, Michel MONNERIE fait la base d'une Symptomatologie Ben tiens! Il s'agit là d'un cas isolé, mais il subira lui aussi le principe de l'Amalgame.

(P.183) Michel MONNERIE présente ensuite à titre d'argument en faveur de la croyance, les hypothèses explicatives les plus farfelues, comme si elles étaient le lot de tout le monde. Amalgame, Amalgame.

(P. 197) Aux dires de l'auteur, tout le monde serait persuadé que le témoin d'une observation, est choisi. Voilà encore un abus qui évidemment confortera, fort à propos la thèse présentée.

(P. 175) Enfin Michel MONNERIE fait du plasmioïde, la panacée universelle. Si l'existence de plasmioïdes ne fait plus l'ombre d'un doute, il demeure impossible de les invoquer en cas d'OVNI dont le diamètre décrit est de plusieurs mètres. Cela aussi, il fallait le dire! Je demeure donc persuadé que Michel MONNERIE a l'Amalgame facile.

Les Contradictions et les erreurs :

Les Contradictions :

"Je devais garder à ce moment, des séquelles de la plus grave maladie Ufologique : la modélisation". (P.16) et "La seule façon de travailler est d'envisager, à partir des témoignages, un ou plusieurs modèles qui puissent en rendre compte" (P.42).

"O est en droit de tenter de vérifier d'autres modèles, en particulier le plus simple de tous : et si les OVNI n'existaient pas" (P.45).

"Certainement ce modèle doit être vérifiable" (P.182, à propos des plasmioïdes)".

"La seule révolution est d'appliquer la méthode : qualité et précision du matériel de base, rigueur dans le raisonnement et dans les déductions, enfin conception de modèles en accord avec les faits, sans pitié pour le petit écart" (P. 201).

Il y a, ici, contradiction manifeste dans les propos. D'autre part, j'ai démontré (Voir la loi de BABEL, voir aussi mon intervention Montluçonnaise en 1978) l'inutilité de la modélisation en l'état actuel des choses. Or, pourtant Michel MONNERIE nous ressert presque intact son modèle sociopsychologique.

Autre contradiction grave :

"Il n'est plus de physicien de nos jours pour douter de son existence, pourtant il n'existe pour ainsi dire pas de photographies de ce phénomène, ni non plus, ce qui est plus grave, de modèle physique universellement admis. Par contre, les récits sont innombrables et souvent extrêmement fantastiques, ce qui entraîne des polémiques qui sont hors de notre propos; retenons simplement que le phénomène est accepté, car il présente une certaine cohérence avec lui-même d'un témoignage à l'autre" (P. 174).

.../...

De quoi Michel MONNERIE parle-t-il ? des OVNI ? Pas du tout : des plasmoides. Or, le discours qu'il tient pour faire admettre l'existence des dits plasmoides (qui sont reconnus, eux) est le même que celui que tout Ufologue tient au sujet des OVNI.

. Or, ces arguments sont suffisants à Michel MONNERIE pour accepter l'idée de l'existence de plasmoides, mais pas pour l'idée de l'existence des OVNIS. Qu'on ne vienne pas me dire qu'il ne s'agit pas là d'un choix dicté par une influence affective, en un mot par une croyance, ou plus exactement par une anti-croyance tout aussi néfaste.

Dernière contradiction :

Dire (à juste titre) qu'OVNI et ET n'ont rien à voir, à priori, démolir ensuite l'HET et prétendre alors les OVNI espiqués!

Les erreurs :

(P. 50) Michel MONNERIE met en parallèle le rapport gravité/nombre pour la psychologie (de l'étourderie à la plus grave psychose) et le rapport étrangeté/nombre pour les récits Ufologiques. De ce parallélisme, il déduit qu'on trouve donc beaucoup de cas peu étranges car l'étourderie est commune, moins de cas très étranges car les psychoses sont moins fréquentes. Concluant ? Que nenni!

Permettez-moi une petite digression mathématique. Il y aurait selon MONNERIE une bonne corrélation entre rapport gravité/nombre pour les incidents psychologiques et le rapport étrangeté/nombre pour les récits Ufologiques. Conclusion ? on est en présence de la cause et de l'effet. Ben tiens!

Vous trouverez dans tout bouquin de statistique au chapitre "jugement d'interprétation" la phrase suivante (à peu près).

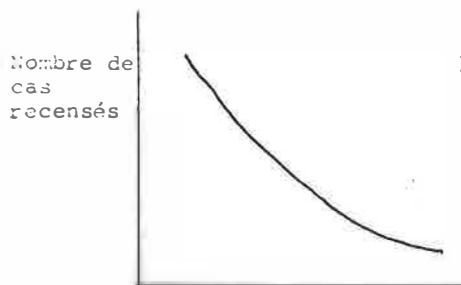
En cas de corrélation entre 2 variables aléatoires X et Y, nous sommes en présence :

{ soit d'une relation causale (X cause Y)
soit d'une covariation X et Y varient conjointement à une troisième variable Z qui reste à déterminer.

L'option de Michel MONNERIE procède d'un choix, et en plus du mauvais comme nous allons le montrer.

En effet, gravité/nombre est une courbe décroissante ou une gaussienne car logiquement lorsqu'un incident survient fortuitement, il est peu probable pour qu'il se révèle d'une importante gravité. Pour étrangeté/nombre, il en va de même. Logiquement, il y a plus de cas de lumières nocturnes (du seul fait des énormes possibilités de confusion d'ailleurs) que de cas rapprochés très étranges sur lesquels nous nous cassons les dents. Donc les courbes doivent être très voisines PAR LA FORCE DES CHOSES, CAR NOUS NOUS INTERESSONS PAR DEFINITION A DES DISTRIBUTIONS PROBABILISTES DE MEME ESSENCE. (Voir exemple fig. 1 à 6).

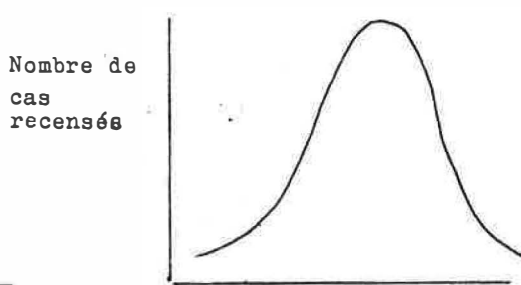
Les 2 courbes n'ont d'autres liaisons que d'être toutes les 2 par la force des choses des courbes décroissantes ou des gaussiennes ! Vous ne pouvez pas savoir le nombre d'erreur de ce genre portant sur l'interprétation de corrélation que j'ai pu déceler dans la littérature Ufologique ! C'est effarant ! "Le profane se sert des statistiques comme un ivrogne des réverbères, pour s'accrocher pas pour s'éclairer !! (Rémi Chauvir)."



Gravité des incidents psychologiques

Figure 1 :

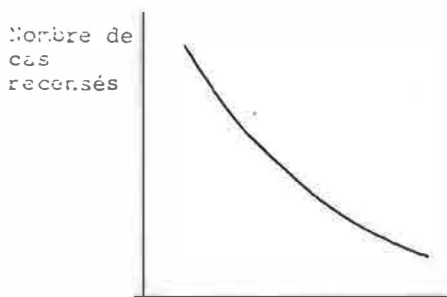
Allure probable de la courbe gravité/nombre de moins en moins de cas recensés lorsque la gravité des incidents augmente.



Gravité des incidents psychologiques

Figure 2 :

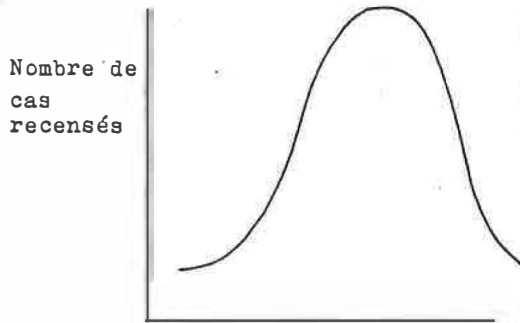
Allure possible de la courbe gravité/nombre. Peu de cas de très faible ou de très forte gravité, et plus de cas d'une gravité moyenne.



Etrangeté de l'observation Ufologique

Figure 3 :

Allure probable de la courbe Etrangeté/nombre. De moins en moins de cas lorsque l'étrangeté augmente.



Etrangeté de l'observation Ufologique

Figure 4 :

Allure possible de la courbe Etrangeté/nombre. Peu de cas de très faible ou très forte étrangeté et plus de cas d'une étrangeté moyenne.

Nous allons l'illustrer par un exemple emprunté à Dominique CAUDRON:

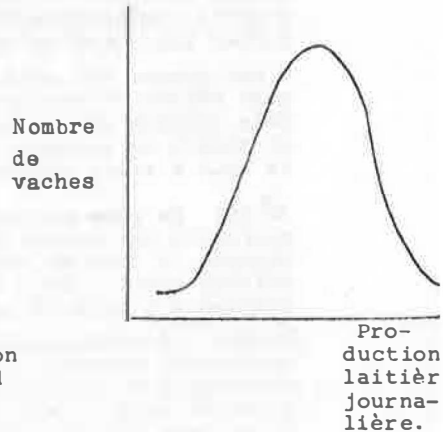
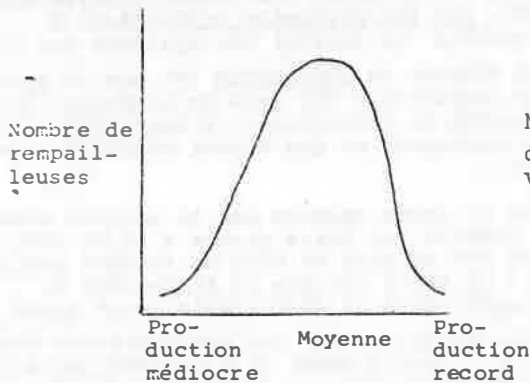


Figure 5 :

Activité des rempailleuses de chaises au Portugal.

On trouve très peu de rempailleuses dont la production journalière est soit très faible soit très forte, et beaucoup de rempailleuses à production moyenne .

Doit-on en conclure que l'activité des rempailleuses portugaises dépend de celle des vaches tyroliennes ?

Autant prétendre que les lapins rescapés de l'ouverture de la chasse sont ceux qui portent une croix Vitafor.....

Figure 6 :

Production laitière journalière des vaches tyroliennes

Très peu de ces braves bovins ont une production nulle ou phénoménale, et la majorité produit une quantité moyenne de lait.

(P.53) A propos de l'influence extérieure sur l'humanité, Michel MONNERIE déclare "Le désarroi des soucoupophiles les conduit inexorablement, par une réflexion prélogique, à prêter aux extra-terrestres (ou autres) les aparages des dieux.

C'est grave, car sous couvert de rhétorique (et non de prélogique) KUIPER et MORRIS examinent l'HET sans qu'on puisse pour cela traiter leur démarche de religieuse.. A moins que KUIPER et MORRIS se trompent également et que Michel MONNERIE soit le seul à avoir raison...

(P.56) De même parler de dogme soutenu par la science pour la pluralité des mondes habités est faire preuve d'ultra positivisme. L'idée en soi est valable et elle ne remonte pas au XVIIème siècle, mais à la Grèce antique où Méthrodore de Lampsaque l'avait propagée déjà au 4ème siècle avant notre ère.

Toutes les spéculations actuelles sur les civilisations extra-terrestres reposent sur l'acquit aussi bien technologique que sociologique, anthropologique, etc... de notre science. Déclarer qu'il s'agit d'un dogme est une proposition abusive. Il ne faut pas être plus royaliste que le roi.

(P. 62) "Le développement d'une vie intelligente sur une autre planète, même très semblable à la nôtre, n'a rien d'automatique ou de probable"! Poursuit-il.

Cet argument est battu en brèche par la loi des grands nombres, et par le fait que nos recherches portaient sur la vie telle que nous la connaissons. Les expériences réalisées sur Mars pour dépister une forme de vie, même rudimentaire, se sont soldées par les échecs que l'on sait. Cependant, "ça"bouffe, et"ça" respire...

(P.153) Autre erreur ? "Nul n'a le moyen de démontrer qu'il s'agit d'un dossier truqué, car seuls les croyants agressifs et animés d'une volonté farouche d'imposer leur croyance au grand public disposent des pièces !!

Non, mais sans bla que ! MENZEL et KLASS, par exemple ont écrit des livres sur le sujet, ils ont eu accès au dossier et malgré tous leurs efforts et leur mauvaise foi, ils n'arrivent pas à rendre compte de tout. Ce n'est pas de ma faute si l'Air Force rejette (renseignez-vous) les explications de MENZEL. Ne pas dire que les détracteurs n'ont pas accès au dossier.

(P.190 et suivantes) L'affaire Miguères est présentée comme un témoignage naïf mais sincère. Tu parles ! Il n'est qu'à lire le numéro spécial du bulletin de l'AESV sur l'affaire Miguères où Pétrackis a prouvé qu'il s'agit d'un coup monté.

Mais le bouquet est qu'en appliquant son modèle au cas Miguères, Michel MONNERIE prouve qu'il marche aussi avec les inventions pures. Il s'agit donc encore ici d'une indication supplémentaire prouvant qu'il est possible d'expliquer à peu près n'importe quoi à peu près n'importe comment si l'on confine l'analyse au seul niveau de la littérature.

Détails complémentaires sur la forme :

Avant toute chose, nous pouvons dire globalement, que mis à part le décorticage du mythe, qui est en soi une nouveauté; ceux des arguments de Michel Monnerie qui sont raisonnables sont connus des Ufologues depuis longtemps.

Mais plusieurs points concernant la forme générale de l'exposé m'ont choqué :

- D'une part, Michel MONNERIE, et je pense que c'est involontaire, a trop tendance, dans ses propos à jouer les pionniers. Il nous apparaît comme l'Ufologue "guéri" (dixit), le premier donc à voir clair et dont le devoir est alors de guider ses collègues vers leur propre guérison.
- D'autre part, le ton de l'exposé est parfois sarcastique "Les pour ont acquis une certaine notoriété, ils sont devenus Ufologues, ce qui fait quand même plus sérieux" (P.39) ou "Reconnaissons le talent des auteurs de livres Ufologiques qui réussissent à faire prendre à leurs lecteurs un tas de gravats pour un monu ment" (P.83), ou encore "Pendant dix années, j'ai vécu un rêve. Il est aussi difficile d'expliquer cette aventure à ceux qui ne l'ont pas connue que de la faire admettre à ceux qui y sont encore plongés" (P. 13), ou enfin "Ce n'est plus une vague rumeur qui va s'installer mais un mythe dont les dogmes sont imposés par des "spécialistes", en réalité, les grands prêtres d'une néo-religion ambiguë, mi-science, mi-croyance". On croirait entendre SCHATZMAN...

Pourquoi ce ton grinçant ? Michel MONNERIE fait-il tant grief à l'Ufologie de l'avoir leurré pendant 10 ans, qu'il en arrive maintenant à user d'un mitraillage d'invectives illustrant des poussées d'adrénaline communes à Messieurs KLASS ou SCHATZMAN mais qu'on ne lui connaissait pas.

D'autres propos étonnants ?

"Un hypothétique contact officiel où l'on verrait attérir une flotille d'Aéronefs dans les jardins de l'Elysée, est si naïf que les auteurs de S-F eux-mêmes n'osent plus l'écrire" (P. 42).

Mais qui songe encore parmi ceux qui s'intéressent sérieusement à l'Ufologie, à un contact place de la Concorde avec Giscard, des grands chefs militaires et leur cortège de bêtises, les majorettes et une distribution de légion d'honneur... Seule une indéniable émotion anti-mythe est susceptible de conduire Michel MONNERIE à arguer de la sorte !

Certains des contre-arguments que j'utilise ici sont peut-être inconnus du détracteur Moyen qui en tout état de cause ne s'est pas donné, bien entendu, la peine de s'informer avant de proférer sa critique, mais Michel MONNERIE a dix ans d'Ufologie derrière lui ! De tels arguments ont été brassés et rebrassés dans la pléthore d'ouvrages et de revues qu'il a dû lire ou dans les nombreuses discussions auxquelles il a participé. Pourquoi donc désormais faire fi de ces arguments ?

Enfin, je constate que Vénus et la Lune reviennent comme des leitmotivs dans l'explication qu'il propose aux différents cas d'observation d'OVNI. KLASS a pour dada les plasmoides, quant au docteur MENZEL, il optait volontiers pour les ballons sondes. Messieurs, vous aussi mettez-vous d'accord ! Si les spécialistes ne dénoncent pas les mêmes faux, vous n'annoncez pas les mêmes couleurs quant aux explications à retenir.....

Cela étant, j'estime donc la forme générale de l'exposé pour le moins surprenante.

CONCLUSION (OU PRESQUE) :

Je concède à l'étude de Michel MONNERIE les bons points suivants :

- 1) L'art de montrer (mais en était-il encore besoin) qu'il n'est ni nécessaire ni logique de recourir aux ET (du moins au premier degré) pour expliquer les OVNI.
- 2) L'art d'analyser l'origine de l'idée d'une vie extra-terrestre dont le développement moderne à l'époque de la conquête spatiale contribue à revigorer le mythe parasitant la phénoménologie OVNI.
- 3) L'art de montrer qu'une idée non encore concrétisée garde son contenu symbolique. Le rêve continu, conserve sa richesse tout en se stylisant, en intégrant les nouvelles acquisitions de la technologie et l'évolution des idées et des mœurs.
- 4) L'art de dénoncer le rôle de l'évolution des idées astronautiques comme déclencheur du mythe Ufologique.
- 5) L'art d'illustrer le rôle de "support logistique" des médias pour la promotion de la croyance et sa diffusion dans les masses, en véhiculant notamment les éléments de la rumeur avant même qu'elle ne s'installe.
- 6) L'art d'éclaircir la structure du phénomène de vague, sous les angles journalistiques et socio-psychologiques.

Cependant :

Nous avons montré que l'hypothèse "marche" également avec les canulars (le cas MIGUERES) ce qui est pour le moins gênant, et nous allons montrer maintenant que cette hypothèse n'est pas généralisable car incompatible avec le fameux rasoir d'Occam.

Pourquoi l'hypothèse socio-psychologique n'est-elle pas compatible avec le rasoir d'Occam ?

Le modèle socio-psychologique est valable pour la majorité des cas d'étrangeté très réduits, mais l'explication par ce modèle des récits les plus étranges tiendrait du miracle.

Si un calage moteur est éventuellement imputable à la panique du conducteur qui n'aura pas su reconnaître un phénomène réel et explicable, il n'en va pas de même pour une interruption de la réception radio ou l'arrêt d'une montre, par exemple, événements qui supposeraient une action de caractère parapsychologique et Michel MONNERIE lui-même convient qu'il n'est pas tolérable d'expliquer un "mystère" par un autre "mystère".

J'en infère que si nous pouvons obtenir dans de nombreux cas la preuve que l'OVNI relève de la sociopsychologie (hallucinations, phénomènes de rumeurs, etc. ...) nous ne pouvons pas étendre l'explication sociopsychologique à l'ensemble de la phénoménologie OVNI, au même titre que l'hypothèse E.T., l'hypothèse parapsychologique ou l'artémion dont la validité universelle est aussi une impossibilité manifeste. Bien entendu, il s'agit d'une opinion personnelle que je crois cependant suffisamment confortée par des faits auxquels scientifiquement les théories sont sensées se soumettre. Il vient donc que, de deux choses l'une :

- ou l'acquit Ufologique (les travaux de POHER, FRIEDMAN, LAWSON, HAINES, HEATON, etc. ...) est véritable, et dans ce cas l'HSY de MONNERIE ne survivrait pas au rasoir d'OCCAM pour rendre compte de toute la phénoménologie,
- ou cet acquit Ufologique, résumé dans "la loi de BABEL", doit être remis en question pour faciliter l'acceptation de l'HSY comme explication à part entière, auquel cas, il s'agit d'un débat de compétence entre MONNERIE et les ténors de la recherche qui ne me regarde plus.

Le drame de la thèse de Michel MONNERIE est d'être juste sans aucun doute car évidente (mais je rends hommage à la finesse et la perspicacité de son argumentation) mais de n'être juste que qualitativement, car il est impossible d'en quantifier la valeur explicative au regard du volume considérable des observations alléguées.

Je ne suis pas en train de ménager à tout prix une place à ma croyance qui n'existe pas (et croyez-moi je serais le premier satisfait d'avoir la preuve de la validité d'une explication pour les OVNI, fût-elle même celle de leur non-existence. Au moins serions-nous fixés). Mais Michel MONNERIE fait une fois de plus de la littérature. Pour prouver la validité de l'HSY, il faut prouver qu'elle est valable par cas d'espèce, car la récurrence ne peut exister pour ce genre d'explication. Par contre, une analyse statistique peut globalement dégager des invariants. Les dits invariants ne fournissent aucunement la preuve de la validité d'une hypothèse Ufologique donnée, mais illustrent la spécificité de la phénoménologie OVNI, ce qui est déjà bien !

En tout état de cause, nous avons du travail car une anti-thèse MONNERIENNE n'est pas en soi une preuve de l'existence des OVNI. La non impossibilité d'un phénomène comme argument en faveur de l'existence de ce phénomène est un sophisme qui s'apparente au délire schizophrénique, selon la formule consacrée.

CE QU'IL AURAIT FALLU FAIRE

Je pensais que Michel MONNERIE avait pris contact avec des psychologues. Cela ne semble pas être le cas. De même, j'attendais une bibliographie riche en références sociopsychologiques et j'ai été déçu.

Dans ce livre, Michel MONNERIE a donné certaines indications de poids en faveur de l'existence d'un mythe, et ces indications reposent sur une analyse historique, des références bibliographiques consacrées à l'histoire de l'astronomie et une érudition personnelle incontestable. Mais l'extrapolation de l'HSY à la phénoménologie OVNI entière, est abusive et curieusement les références manquent également.

A mon humble avis, et c'est ce que je suggérerai à Michel MONNERIE, en dernière analyse, il aurait été intéressant d'enquêter par sondage auprès des véritables spécialistes du phénomène, en leur demandant de mentionner les 20 ou 30 cas mondiaux qui semblent selon eux résister le mieux à l'analyse afin de contre-enquêter à leur sujet. Il pourrait d'ailleurs commencer par les cas Français et au besoin même retourner sur le terrain, vérifier, compiler les dossiers existant, etc,... mais sur place et non par téléphone ou par courrier.

S'il parvient alors à expliquer les cas les plus ardu d'une manière jugée convainquante, alors, bien que nous n'en n'aurions jamais la preuve, faute de récurrence, nous disposerions enfin d'indications quantitatives quant à la validité de l'HSY.

Si la spécificité s'illustre globalement par des invariants, la non-existence pourrait se dégager uniquement d'études précises effectuées par cas d'espèce et non l'inverse. Le croire (cf. p.104) viendrait à prendre le contre-pied de ce qui est sensé être une démarche scientifique.

Je ne prétends pas interdire à Michel MONNERIE d'avoir raison mais simplement d'avoir raison par les moyens qu'il escomptait et qui demeurent criticables. D'autre part, je lui conteste le droit de promouvoir l'HSY au rang de panacée universelle. car si les modèles Ufologiques relèvent de la croyance, l'HSY aussi, et, comme le déclarait si justement Jean Rostand "Une croyance, je suis amené à la juger tout à fait différemment selon qu'elle revendique le droit d'exister ou qu'elle exige d'être la seule."

Avec l'OVNI, nous nous intéressons sans conteste aux effets de frange" et je le déclarai déjà sous une forme similaire dans mon propre ouvrage. Alors, forcément, ce n'est pas simple.... Michel MONNERIE estimait avoir en mains les éléments suffisants pour trancher, à mon humble avis c'est prématuré. Il n'est pas interdit de rêver à l'HSY ou autre chose (c'est mon cas) (1), encore faut-il demeurer conscient que pour l'instant, il ne peut s'agir que d'un rêve et ne pas être dupe de ses propres conclusions concernant l'origine du phénomène.

(1) Voir la 5ème partie de mon ouvrage "le nœud gordien ou la fantastique histoire des OVNI"

Avec l'Ufologie, le vieux dilemme Pascalien entre l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse reprend toute son actualité. J'ai l'esprit de géométrie. Si je ne doute pas un instant que l'explication du monde appartienne aux poètes, leur thèse n'a de valeur que lorsqu'elle convainc les logiciens. Michel MONNERIEF a quitté ce qu'il croyait être le radeau de la méduse, prétextant (si je puis me permettre) que l'Ufologie le menait en bateau. Personnellement, je ne me sens pas embarqué pour Cythère. Non. Je pense seulement qu'on peut marcher longtemps dans les ténèbres lorsqu'on prend soin d'assurer son pas. Et je tiens à être encore dans la course si l'aube, un jour, devait se lever sur des horizons nouveaux...."

Thierry PINVIDIC

26 novembre 1979

Dans la foulée, notre collègue PINVIDIC, décidément pris par le démon de l'écriture, en a profité pour nous faire part de sa réflexion personnelle quant à l'ouvrage de nos amis BARTHEL et BRUCKER "La grande peur Martienne" (Editions : Les Nouvelles Editions Rationalistes) : voilà un débat qui donne un aspect, on ne peut plus démocratique à la SPEPSE et, nous en sommes fiers.

*
R. Bonnaventure.

"Il n'y a pas grand chose à en dire. Il ne s'agit pas là d'une théorie, mais d'un constat. Gérard BARTHEL et Jacques BRUCKER ont raison de le faire et de le crier, raison enfin d'exiger des Ufologues qu'ils refassent le parcours qu'ils ont fait et qu'ils voient eux-mêmes l'étendue du désastre (1), tant il est vrai qu'on peut convaincre les autres par les propres raisons mais qu'on ne les persuade que par les leurs. Que BARTHEL et BRUCKER soient ici félicités de ce qui semblera être un boulot de sâpe à certains et qui n'est, somme toute, qu'une purge salutaire.

Un seul regret toutefois : les nombreux passages en italique, visiblement issus d'ouvrages Ufologiques ou de journaux d'époque dont les auteurs ne fournissent pas les références, ce qui convenons-en aurait grandement facilité le travail de vérification qu'ils nous proposent.

Enfin, je rappelle une objection majeure faite au livre de Michel MONNERIE car nous trouvons dans le livre de BARTHEL et BRUCKER une occasion identique de critique : que prouve ce livre ? que les cas enquêtés par les auteurs sont tous explicables, déformés par la presse ou les écrivains et pourtant utilisés dans des compilations qui s'avèrent sans fondement. C'est entendu.

Re là à dire que tous, absolument tous les récits Ufologiques sont explicables, qu'il ne reste rien d'une phénoménologie CMMI qui serait spécifique, il y a une marge. En effet, pour prouver qu'aucun cas n'est valable, il faut les examiner tous et les expliquer tous. Ma démarche, comme celle des autres Ufologues qui se veulent sérieux, est d'essayer de dégager de la littérature une certaine invariance qui la démarque des explications conventionnelles et en fait une phénoménologie spécifique. Des nombreuses études statistiques dont nous disposons, ayant pour base, outre les cas démontés ici, de nombreux autres cas nettement mieux étudiés, on a pu dégager, surtout aux Etats-Unis, une certaine spécificité (résumée entre autre dans "La loi de Babel-Voir U.C. Spécial N° 3). Cette spécificité n'est pas prouvée, loin s'en faut, mais nous disposons en sa faveur d'indications sérieuses émanant de travaux rigoureux dont le seul moyen de ne pas tenir compte réside dans la mise en doute de la probité scientifique du chercheur. Le problème est donc un débat de compétence. En tout état de cause, la méthode consistant à nous débarrasser des faux et des mauvaises interprétations est valable et globalement positive mais elle n'est pas récurrente donc toute tentative d'extrapolation au reste de la casuistique relève d'un acte de foi.

Alors Messieurs BARTHEL et BRUCKER ce que vous avez fait est très bien, mais il vous faut épuiser le sujet avant d'avoir le droit de conclure et croyez bien que j'en suis désolé".

T. PINVIDIC

1) Quoique l'idée que 1954 soit une vague essentiellement journalistique avait cours dans les milieux Ufologiques avant même la publication de ce livre (voir mon propre ouvrage P. 326, notamment).

ADDITIF

A l'heure où je rédige cette critique, le numéro Spécial d'INFORESPACE consacré aux " Nouveaux Ufologues " vient de me parvenir. Je ne résiste pas à l'envie de vous confier mon sentiment à ce sujet.

La première partie de M.MONNERIE est pertinente, mis à part l'obstination à tout mettre dans le même panier. La critique de l'enquête de LUCON (GEPAN) par D.CAUDRON soulève certains problèmes intéressants, mais je ne peux cautionner le ton et la forme qui illustrent la manie "nouveaux ufologues" à prendre la masse, et désormais le GEPAN, pour des doux rigolos. CAUDRON est incontestablement compétent mais il est certains propos que j'aurais eu honte de prononcer. Le pompon revient à Messieurs BARTHEL et BRUCKER dont le mépris de la plébe ufologique fait incontestablement nouveau-riche. Ils en sont réduits à dénoncer les fautes d'orthographe et d'impression pour illustrer l'incohérence des récits. Ils démontent quelques cas et extrapolent à qui mieux mieux. Messieurs BARTHEL et BRUCKER, je vous suggère de prendre le catalogue FIGUET de A à Z et de l'expliquer. Mais de l'EXPLIQUER, pas de vous contenter d'une vague allusion à l'éthylisme du témoin obtenue 25 ans après en questionnant le maire du village ou un voisin.

Je vais vous donner un exemple: peut-être avez vous entendu parler de l'affaire VOILLIEN au VAL DESSOUS près de DOUCIER dans le JURA. Il se trouve que je suis né à DOUCIER (180 hab) et que mes parents connaissent très bien Georges VOILLIEN. Ils ont d'ailleurs été très impressionnés par son récit (catalogue FIGUET 39130C4 du 02.11.72 pp 400-401). Par définition pour eux un tel homme ne peut se rendre responsable d'un canular. Aucun mobile n'est plausible. Et pourtant recevant Madame MOUREAU, coiffeuse à DOUCIER, mes parents lui reparlèrent de l'affaire VOILLIEN. Madame MOUREAU ne comprend pas ce qui s'est passé et pense que c'est une blague. Alors on classe toute l'affaire sur l'opinion d'une coiffeuse? Moi non. Je n'ai pas la même conception de la "science" que BARTHEL et BRUCKER. Sur les deux il y en a une de fausse. N'en déplaise à ces spécialistes, ce n'est pas la mienne. Si pour avoir raison, il leur suffit de me confondre avec les croyants ou les naïfs, qu'ils le fassent. Le moment venu, je saurai quant à moi ne pas les autoriser à dire n'importe quoi.

T.PINVIDIC.

ERRATA: p.3, l.15, lire "s'installe"/ p.21, §3, l.4, lire "explicable"/p.11, §8, l.3, supprimer "pour"/p.14, §4, l.2, lire "acquis"/p.15, §4, l.2, lire "atterrir"/p.17, §2, l.9, lire "censées" et l.10, lire "acquis", §6, l.4 lire "fut-ce"/p.18, §4, l.2, lire "convaincante"/p.19, l.5, lire "convainc".

S.P.E.P.S.E.

La SPEPSE ou Société Parisienne d'Etude des Phénomènes Spatiaux et Etranges est un organisme de recherche amateur sans but lucratif apolitique et non confessionnel, déclaré conformément à la loi du 1er Juillet 1901 et au décret du 16 Août 1901.

SES ASPIRATIONS

-Développer et enrichir les facultés intellectuelles de chacun par l'étude et la pratique des sciences expérimentales et appliquées, plus particulièrement axées sur l'espace.

-Etudier la manifestation des phénomènes spatiaux et étranges, et prouver la réalité ou l'inexistence de tels événements.

SIEGE SOCIAL

SPEPSE- Domaine de Montval- 6, allée Sisley- 78160- MARLY LE ROI.
Tél:958.98.09 après 20h.

BUREAU

Président: Gilles RICHARD,
Secrétaire: Raymond BONNAVENTURE,
Trésorier: Chantal BONNAVENTURE.

ACTIVITES

Analyse des connaissances actuelles en matière de science contemporaine, élaboration et réalisation de projets de recherche, réunions de réflexion, exposés, débats, veillées d'observation du ciel, fond documentaire, bibliothèque, publication d'un bulletin, etc.....
La recherche étant le fait d'une équipe, il a été créé deux groupes de travail ou sections d'études en liaison constante et, en relation directe avec des consultants techniques ou association poursuivant les mêmes buts.

Section UFO: s'adresser à R. BONNAVENTURE-Domaine de Montval-
78160-MARLY LE ROI-

Section ASTRO: s'adresser à J. LE BRAS-120 boulevard de Clichy-
75018-PARIS-

Service BIBLIOTHEQUE: s'adresser à J.P. FRAMBOURG-22 rue d'Estienne
d'Orves-94240-L'HAY LES ROSES-

RENSEIGNEMENT

Toute demande écrite de renseignements sera honorée à condition de joindre un timbre-poste pour la réponse.

